



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

restructuration

Question écrite n° 131501

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation financière préoccupante de l'hôpital d'Arles. Cet hôpital, très apprécié des habitants du pays d'Arles et indispensable au service public de la santé sur ce territoire, accumule depuis 2007 les déficits, aujourd'hui de dix millions d'euros. La mise en place de la tarification à l'activité a fortement dégradé sa situation financière, ce qui constitue à terme une menace pour l'établissement et le maillage sanitaire de ce vaste secteur du département des Bouches-du-Rhône. Un plan de restructuration de cet hôpital se traduirait par la fermeture de nombreux lits nécessaires, notamment en période estivale. Aux inquiétudes des habitants concernant l'hôpital s'ajoutent également celles au sujet du centre médico-psycho-pédagogique de la Roquette. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin d'assurer l'avenir de ces deux structures centrales pour l'accès à la santé des habitants du pays d'Arles.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131501

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2667

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)